



Full Contact Club Luron

Réciée le

Non réalée

Samedi 08 Octobre 2022

De 13 h 00 Square Général de Gaulle à LURE

Marche et Course Roses (2 km 5 à parcourir plusieurs fois) Fin de course 16 heures **Bulletin d'inscription**

à déposer à l'OT du Pays de Lure :otpaysdelure@gmail.com- 07 -57-44-06-46

(Informations au 06.84.75.09.59 ou virgchene@gmail.com)

13 heures : retrait des Tee-Shirt (à retirer sur place) 13 heures 50 : chorée d'échauffement en musique

14 heures : départ marche et course (boucle à effectuer autant de fois que souhaité et arrêt obligatoire 16 heures)

Village Rose de 13 heures à 17 heures sur site et crêpes

Collation remise à chaque participant(e) pour toute inscription payée à la fin de la marche ou de la course

Participation: 5€ (gratuit pour les moins de 6 ans)

- Par Chèque (à l'ordre du Full Contact Club Luron)
- En Espèces

tre le cancer
nlement qui m'est remis
Ne rise inscrire réservé à l'organisateur Inscription : N° Norm :
Régiée le Non régiée





Full Contact Club Luron

Samedi 08 Octobre 2022

De 13 h 00 Square Général de Gaulle à LURE

Marche et Course Roses (2 km5 à parcourir plusieurs fois) Fin de course 16 heures **Bulletin d'inscription**

à déposer à l'OT du Pays de Lure :otpaysdelure@gmail.com- 07 -57-44-06-46

(Informations au 06.84.75.09.59 ou virgchene@gmail.com)

13 heures : retrait des Tee-Shirt (à retirer sur place)

13 heures 50: chorée d'échauffement en musique

14 heures : départ marche et course (boucle à effectuer autant de fois que souhaité et arrêt obligatoire 16 heures)

Village Rose de 13 heures à 17 heures sur site et crêpes

Collation remis à chaque participant(e) pour toute inscription payée à la fin de la marche ou de la course

Participation: 5€ (gratuit pour les moins de 6 ans)

- Par Chèque (à l'ordre du Full Contact Club Luron)
- En Espèces

Tous les bénéfices de cette manifestation seront reversés en totalité aux différentes ligues de lutte contre le cancer
Nom :Prénom :
Adresse :
Code Postal :Ville :
Téléphone :
Email :

Accepte les conditions d'organisation de la manifestation et atteste prendre connaissance du règlement qui m'est remis Signature:

RÉGLEMENT «Full Contact Club Luron » Samedi 8 octobre 2022 : course à pied/marche Roses et village rose

Article 1 : Présentation

Le full contact club luron organise le samedi 8 octobre 2022 dès 13h30, une marche et course à pied au profit d'octobre rose afin de sensibiliser le plus d'esprits possible à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, du cancer et de soutenir financièrement la recherche.

Cette marche s'organise selon un parcours défini et visible via une rubalise à suivre.

Attention : CHIENS tenus en laisse et à distance des marcheurs et coureurs.

Distance de la marche et course : 2 km 5 pouvant être parcourue plusieurs fois

Départ : rdv 13 h 30 au square pour récupérer les tee shirts et s'inscrire si pas déjà fait / départ 14H :

- Square Général de Gaulle à Lure
- Traje Magrey
- Avenue de la République
- Rue Bourdieu
- Rue Parmentier
- Parc de l'abbave
- rue de la Font direction Square Général de Gaulle

Fin de la course 16 heures

Article 2 : Organisateur :

Full Contact Club luron
Sandrine SCHRAMM, présidente
5 rue du Grand Puits
70200 Bouhans les Lure
06-89-61-31-34 06-84-75-09-59
sandrine.schramm1@orange.fr

Article 3 : Conditions de participation :

La Marche et la course à pied Octobre Rose sont ouvertes à toute personne en capacité de réaliser la distance annoncée. Cette Marche et course à pied ne sont pas des parcours de compétition, le certificat médical n'est donc pas demandé. Le Full Contact Club Luron se décharge de toute responsabilité en cas de problème. Les participants doivent rester sur les zones sécurisées publiques : trottoirs et espaces publics non circulés. Les participants doivent respecter les consignes des signaleurs et - ou organisateur pour leur sécurité. Aucun déchet ne doit être jeté sur la voie publique.

Article 4 : Inscription :

Elle se fait via un bulletin d'inscription :

- Téléchargeable sur le site internet de la CCPL Office de tourisme du Pays de Lure ou version envoyée par mail :

L'inscription est de 5 € et l'inscription et le paiement peuvent se faire à l'Office de tourisme du Pays de Lure, CCPL, rue des Berniers 70200 Lure: otpavsdelure@gmail.com, 07-57-44-06-46

Un coupon sera remis pour retrait du tee shirt.

Informations concernant la course à pied et la marche : Office de Tourisme du Pays de Lure ou vchene70@omail.com - 06-84-75-09-59.

L'intégralité des sommes reçues sera reversée : l'association lutte contre le cancer du sein la Rose Saônoise, la Ligue contre le cancer et le Collectif "
Triplettes Roses".

Inscription à déposer à l'Office de Tourisme du Pays de Lure, le règlement par chèque à l'ordre du «Full Contact Club Luron » ou espèces.

Un reçu sera transmis sur demande.

Tout engagement est ferme et définitif.

Conditions de remboursement en cas d'annulation : voir article 5.

Article 5 : annulation marche et course

En cas d'annulation de la course ou de la marche, pour raisons sanitaires aucun remboursement n'est possible. Tous les fonds seront reversés conformément à l'Article 4.

Article 6 : sécurité :

La sécurité des parcours est assurée par les bénévoles. Tous les participants doivent se conformer aux prescriptions de l'organisateur et à celles du code de la route. En cas de force majeure ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course et la marche.

Article 7 : assurance :

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de voi ou de dommage qui pourraient survenir pendant la manifestation et décline également toute responsabilité pour tout accident physiologique, immédiat ou futur, qui pourrait survenir aux participants du fait de leur participation à la course ou à la marche.

Article 8 : droit à l'image :

Les participants autorisent l'organisateur, partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Article 9 : C.N.I.L :

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit et rectification aux données personnelles le concernant. Les coordonnées des participants à la marche seront strictement réservées à cette manifestation et ne seront pas transmises à des organismes extérieurs.

Article 10 : Retrait des tee shirts

Retrait des tee - shirts à partir de 13h00 au square du Général de Gaulle à Lure avec présentation du coupon.

Article 11 : Acceptation du règlement :

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine d'annulation de sa participation.